

Séance ordinaire du 12 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 12 juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Dominique VILTARD, Maire.

Etaient présents :

Mmes VILTARD D., MULLER I., FAVE B., VANDEN BROECK I., VAN DEN HEEDE A., KOKAĬ G.,
Mrs VAN PEE Y., GRANDIN P., GRALAK R., PIEUX G., SERREAU S., JULIEN M., COURANT P.,

Absente excusée :

Mme LOPES M. (procuration donnée à Mme VILTARD D.),
Mme VASSEUR C. (procuration donnée à M. VAN PEE Y.)

Le conseil municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

1 – Désignation des membres représentant au SE60 et Syndicat des Eaux – Délibération n° 24-2020

Concernant le SE60, sont désignés comme :

- titulaire : Monsieur Yannick VAN PEE et comme suppléant Monsieur Richard GRALAK.

Concernant le Syndicat des Eaux, sont désignés comme :

- titulaire : Monsieur Pascal GRANDIN et comme suppléant Monsieur Richard GRALAK.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour les représentants titulaires et suppléants.

2 – Désignation des membres aux commissions communales – Délibération n° 25-2020

A l'unanimité, sont nommés aux commissions suivantes :

Affaires scolaires : Mmes FAVE et VAN DEN HEEDE (titulaires)
Mrs JULIEN et COURANT (suppléants)

Fêtes et cérémonies : Mmes VANDEN BROECK et VAN DEN HEEDE (titulaires)
Mmes KOKAI, FAVE et M. JULIEN (suppléants)

Travaux et urbanisme : Mme VASSEUR, Mrs GRALAK et GRANDIN (titulaires)
Mrs PIEUX, SERREAU et VAN PEE (suppléants)

Environnement (cimetièrre et chemins ruraux) : Mmes VASSEUR, MULLER, M. GRALAK
GRANDIN (titulaires)
Mrs VAN PEE, SERREAU, JULIEN, PIEUX
(suppléants)

Finances : Mrs VAN PEE et GRALAK (titulaires)
M. GRANDIN et Mme VANDEN BROECK (suppléants)

Impôts : Mrs VAN PEE et GRALAK (titulaires)
M GRANDIN et Mme LOPES (suppléants)

Personnel communal : Mrs VAN PEE et GRANDIN (titulaires)

Sécurité : Mrs VAN PEE, PIEUX, COURANT (titulaires)
Mmes VANDEN BROECK et MULLER (suppléants)

Communication (bulletin municipal , internet, réseaux sociaux) :
Mmes MULLER, FAVE, VAN DEN HEEDE (titulaires)
M. GRANDIN (titulaire)
Mme KOKAÏ (suppléante)

3 - Commission appel d'offre – Délibération n° 26-2020

Sont nommés auprès de la commission d'appel d'offres :

- Mme et Mrs VASSEUR, GRALAK, SERREAU (titulaires)
- M. et Mmes VAN PEE, FAVE, LOPES (suppléants)

4 – Désignation des représentants (titulaire et suppléant) à la Thelloise – Délibération n° 27-2020

A l'unanimité, le Conseil Municipal nomme :

- Madame VILTARD (titulaire)
- Monsieur PIEUX (suppléant)

5 – Rue des Croix – Enfouissement des réseaux – Délibération n° 28-2020

Le SE60 propose l'enfouissement des lignes aériennes plutôt que de remplacer les poteaux défectueux (fin de vie).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte et vote le devis présenté pour un coût total de 86 6888,60 € T.T.C et un montant prévisionnel du fond de concours de la commune de 51 382,73 € (avec subvention).

6 – Encaissement de chèque – ILEP – Délibération n° 29-2020

Le solde de la subvention de fonctionnement 2019 est de 6 399.28 €. Le Conseil Municipal accepte et charge Madame le Maire d'encaisser ce chèque.

7 – Primes exceptionnelles aux agents territoriaux - délibération n° 30-2020

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'octroi d'une prime exonérée de cotisations sociales et d'impôts sur le revenu aux agents territoriaux :

- 1 000 € pour la secrétaire de mairie Mme GUIGNARD
- 330 € pour l'agent communal Mr PRIEUR

9 – Questions diverses :

9-1 ADTO – Délibération n° 31-2020

L'ADTO demande la désignation d'un représentant au sein de l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires et d'un représentant au sein de l'assemblée générale.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte que Mme VILTARD représente la commune lors des assemblées générales.

9-2 Entretien de voirie – CC Thelloise - Délibération n° 32-2020

Réfection des trottoirs dans l'Allée des Trembles, dans l'allée des Pins et la rue de Morangles.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les devis de l'entreprise COLAS, à savoir :

- Allée des Trembles - montant T.T.C : 15 892.12 €
- Allée des Pins - montant T.T.C : 35 321.81 €
- Pose de trottoirs et réfection d'un trou dans la chaussée rue de Morangles
- montant T.T.C : 3 255.14 €

La séance est levée à 22 h 58.